



Le 28 mai 2015

Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficacité par le Distributeur et le Transporteur d'électricité
Votre dossier : R-3897-2014
Nos dossiers : R0050812 YF et R050813 EF

Chère consœur,

Comme suite à l'audience du 27 mai tenue dans le dossier mentionné en titre et conformément aux directives de la Régie, Hydro-Québec soumet la question de précision suivante :

Mr. Todd mentioned the creation of a "long list" of PBR programs from which a "short list" of 6 examples was selected for the Elenchus report. Please provide the long list, with any details gathered on these additional programs.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Me Éric Fraser

/rm

c.c. Intervenants (par courriel seulement)